



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARDÈCHE

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°07-2018-094

PUBLIÉ LE 25 SEPTEMBRE 2018

# Sommaire

## **07\_Préf\_Präfecture de l'Ardèche**

07-2018-09-25-001 - Arrêté préfectoral portant délégation de signature à Mme Isabelle CHONAVEY, directrice des ressources humaines et des moyens (7 pages)

Page 3

07\_Préf\_Préfecture de l'Ardèche

07-2018-09-25-001

Arrêté préfectoral portant délégation de signature à Mme  
Isabelle CHONAVEY, directrice des ressources humaines  
et des moyens



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Préfecture

Service interministériel des politiques  
publiques et de l'appui territorial

Bureau de la coordination  
et des enquêtes publiques

### **Arrêté préfectoral n° portant délégation de signature à Mme Isabelle CHONAVEY, directrice des ressources humaines et des moyens**

**Le Préfet de l'Ardèche,  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,**

**Vu** la loi du 28 pluviôse an VIII concernant la division du territoire français et l'administration ;

**Vu** la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

**Vu** la loi n° 2016-1917 du 29 décembre 2016 de finances pour 2017 ;

**Vu** le décret n° 92.604 du 1<sup>er</sup> juillet 1992 portant charte de la déconcentration, modifié par le décret n° 97.463 du 9 mai 1997 ;

**Vu** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**Vu** le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

**Vu** le décret n° 2012-1247 du 7 novembre 2012 portant adaptation de divers textes aux nouvelles règles de la gestion budgétaire et comptable publique ;

**Vu** le décret NOR INTA1717506D du 12 juillet 2017 nommant M. Laurent LENOBLE, secrétaire général de la préfecture de l'Ardèche ;

**Vu** le décret NOR INTA1731441D du 15 novembre 2017 portant nomination de M. Philippe COURT, préfet de l'Ardèche ;

**Vu** la circulaire conjointe n° 13-849 du ministère de l'intérieur et du ministère de l'économie et des finances en date du 22 novembre 2013 relative à la régionalisation des centres de services partagés des services déconcentrés du ministère de l'intérieur au 1<sup>er</sup> janvier 2014 ;

**Vu** la circulaire NOR INTA1708864C du 28 mars 2017 du ministre de l'Intérieur relative aux règles applicables en matière de délégation de signature des préfets ;

**Vu** l'arrêté préfectoral du préfet du Rhône en date du 1<sup>er</sup> août 2016 portant nomination en qualité de stagiaire de Mme Pauline LACATON et Mme Sarah BELLON ;

**Vu** l'arrêté préfectoral du 30 novembre 2017 portant répartition des attributions des services de la préfecture ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n° 07-2018-07-12-001 du 12 juillet 2018 portant délégation de signature à Mme Isabelle CHONAVEY ;

**Vu** la note de service du 7 octobre 2009 portant nomination de Mme Isabelle CHONAVEY, conseiller d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer, en qualité de directrice des ressources humaines, des moyens et de la modernisation ;

**Vu** la note de service n° 246 du 15 mars 2010 portant nomination de Mme Concepcion CITOLER, attachée, en qualité de chef du bureau des ressources humaines ;

**Vu** la note de service n° 347 du 11 juillet 2011 portant nomination de M. Josian BONNET, secrétaire administratif de classe exceptionnelle, au bureau des ressources humaines ;

**Vu** la note de service n° 23 du 21 janvier 2013 portant nomination de Mme Patricia MESTRES THANT, attachée, en qualité de chef du bureau de la gestion des moyens et du patrimoine ;

**Vu** la note de service nommant Mme Martine ARMAND coordinateur départemental de la dépense Chorus au 1<sup>er</sup> janvier 2014 ;

**Vu** la note d'affectation de Mme Isabelle PALIX au bureau de la gestion des moyens et du patrimoine au 1<sup>er</sup> avril 2016 la nommant coordinateur départemental de la dépense suppléant ;

**Vu** la note de service du 24 novembre 2017 portant nomination de M. Josian BONNET, secrétaire administratif de classe exceptionnelle, affecté au bureau des ressources humaines, en tant qu'adjoint au chef de bureau et chef de la section gestion de proximité des ressources humaines à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2017 ;

**Vu** la note de service du 24 novembre 2017 portant nomination de Mme Pauline LACATON, secrétaire administratif de classe normale, au bureau des finances, de l'immobilier et de la logistique (BFIL) en tant qu'adjointe au chef de bureau, et chef de la section finances, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2017 ;

**Vu** la note de service du 24 août 2017 portant nomination de Mme Sarah BELLON, secrétaire administratif de classe normale, au bureau des finances, de l'immobilier et de la logistique (BFIL), chef de la section immobilier et logistique, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2017 ;

**Vu** la note de service nommant Pauline LACATON, coordinateur départemental de la dépense CHORUS, à compter du 10 juillet 2018 ;

**Vu** la note de service n° 73 du 16 juillet 2018 portant nomination de M. Jean-Pierre DUBREUIL, attaché principal, affecté à **compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018**, en renfort auprès du chef du Bureau des Ressources Humaines (BRH) et occupera, à **compter du 1<sup>er</sup> décembre 2018** les fonctions de chef du bureau des ressources humaines (BRH) ;

**Sur proposition** du secrétaire général de la préfecture de l'Ardèche ;

## Arrête

**Article 1 :** L'arrêté préfectoral n° 07-2018-07-12-001 du 12 juillet 2018 portant délégation de signature à Mme Isabelle CHONAVEY est abrogé.

**Article 2 :** délégation de signature est donnée à Mme Isabelle CHONAVEY, conseiller d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer, directrice des ressources humaines et des moyens, pour les actes et documents administratifs entrant dans la compétence de sa direction à l'exclusion :

- des arrêtés,
- des correspondances avec les parlementaires, les conseillers régionaux et départementaux, les autres personnalités,
- les mémoires adressés aux juridictions.

**Article 3 :** en cas d'absence ou d'empêchement de Mme CHONAVEY, directrice des ressources humaines et des moyens, délégation de signature est donnée, pour les domaines d'attribution relevant de son bureau, à Mme Conception CITOLER, attachée d'administration de l'État, chef du bureau des ressources humaines, à l'effet de signer les actes et documents mentionnés à l'article 2.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Conception CITOLER, chef du bureau des ressources humaines (BRH), la délégation qui lui est consentie est exercée, dans les mêmes conditions, par M. Jean-Pierre DUBREUIL, attaché principal affecté au sein du bureau des ressources humaines en renfort auprès du chef de bureau à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018, et par M. Josian BONNET, secrétaire administratif de classe exceptionnelle, pour ce qui concerne les actes administratifs généraux portant sur la gestion du personnel.

**Article 4 :** en cas d'absence ou d'empêchement de Mme CHONAVEY, directrice des ressources humaines et des moyens, délégation de signature est donnée, pour les domaines d'attribution relevant de son bureau, à Mme Patricia MESTRES THANT, attachée d'administration de l'État, chef du bureau des finances, de l'immobilier et de la logistique (BFIL), à l'effet de signer les actes et documents mentionnés à l'article 2.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Patricia MESTRES THANT, attachée d'administration, la délégation qui lui est consentie est exercée, dans les mêmes conditions, par Pauline LACATON, secrétaire administratif de classe normale et Sarah BELLON, secrétaire administratif de classe normale pour les actes et documents mentionnés à l'article 2.

**Article 5 :** délégation de signature est consentie à Mme Isabelle CHONAVEY pour les actes d'engagement juridique, la liquidation des dépenses et les titres de perception, d'un montant maximal de 1 000 € concernant :

- le BOP 307 du ministère de l'Intérieur (titre 2 et hors titre 2),
- le BOP 216 du ministère de l'Intérieur - action sociale - centre financier 0216-CPRH-CDAS (titre 2 et hors titre 2),
- le BOP 176 du ministère de l'Intérieur – police – action sociale - centres financiers 0176-CCSC-DSUE (titre 2) et 0176-CCSC-CASO (hors titre 2).

➤ **Article 6 :** en cas d'absence ou d'empêchement de Mme CHONAVEY directrice des ressources humaines et des moyens, délégation de signature est consentie à Mme Concepcion CITOLER, chef de bureau des ressources humaines, pour les actes d'engagement juridique, la liquidation des dépenses et les titres de perception, pour un montant maximum de 600 € concernant :

- le BOP 307 du ministère de l'Intérieur (titre 2)
- le BOP 216 du ministère de l'Intérieur - action sociale-centre financier 0216-CPRH-CDAS (titre 2 et hors titre 2)
- le BOP 176 du ministère de l'Intérieur – police – action sociale - centres financiers 0176-CCSC-DSUE (titre 2) et 0176-CCSC-CASO (hors titre 2)

**Article 7 :** en cas d'absence simultanée de la directrice des ressources humaines et des moyens et du chef de bureau des ressources humaines, délégation de signature est donnée sur les mêmes actes et les mêmes BOP définis à l'article 6, à M. Jean-Pierre DUBREUIL, attaché principal affecté au sein du bureau des ressources humaines en renfort auprès du chef de bureau à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018, et à M. Josian BONNET, adjoint au chef du bureau, chef de la section gestion des ressources humaines de proximité pour un montant maximum de 600 €.

**Article 8 :** en cas d'absence ou d'empêchement de Mme CHONAVEY, directrice des ressources humaines et des moyens, délégation de signature est consentie à Mme Patricia MESTRES THANT, chef du bureau des finances, de l'immobilier et de la logistique (BFIL) pour les actes d'engagement juridique, la liquidation des dépenses et les titres de perception, pour un montant maximum de 800 € concernant :

- le BOP 307 du ministère de l'Intérieur (hors titre 2).

**Article 9 :** en cas d'absence simultanée de la directrice des ressources humaines et des moyens et du chef de bureau des finances, de l'immobilier et de la logistique, délégation de signature est donnée à Pauline LACATON, adjointe au chef du bureau, et Sarah BELLON, chef de la section immobilier logistique pour un montant maximum de 600 € sur le BOP 307 du ministère de l'Intérieur (hors titre 2).

**Article 10 :** en cas d'absence ou d'empêchement de Mme CHONAVEY, directrice des ressources humaines et des moyens, délégation de signature est donnée à Mme Pauline LACATON, secrétaire administrative, coordinateur départemental dépenses à la préfecture de l'Ardèche, pour signer les ordres de payer relatifs aux dépenses traitées en flux 4 du ressort du service facturier de la DRFIP Rhône-Alpes dans le cadre de l'exécution des dépenses de l'État relevant des programmes énumérés dans le tableau ci-annexé.

**Article 11 :** en cas d'absence simultanée de la directrice des ressources humaines et de Mme Pauline LACATON, coordinateur départemental dépenses, la délégation qui lui est consentie est exercée, dans les mêmes conditions, par Mme Isabelle PALIX, adjoint administratif principal 2<sup>e</sup> classe.

**Article 12 :** le préfet de l'Ardèche se réserve la possibilité d'évoquer, à son niveau, s'il le juge nécessaire, toute affaire entrant dans le cadre de la présente délégation de signature. Le préfet de l'Ardèche peut à tout moment mettre fin à tout ou partie de la délégation de signature.

**Article 13 :** le présent arrêté prend effet à compter de sa publication.

**Article 14:** le secrétaire général de la préfecture, la directrice des ressources humaines et des moyens et les chefs de bureaux et agents désignés ci-dessus, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au directeur régional des finances publiques, aux délégués et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Ardèche.

Fait à Privas, le 25 septembre 2018

Le Préfet,

Signé

Philippe COURT

**ANNEXE 1**  
**LISTE DES PROGRAMMES POUR LESQUELS LA DÉLÉGATION DE SIGNATURE DU COORDINATEUR DÉPARTEMENTAL EST ATTRIBUÉE**

Programmes	Intitulé des programmes	Ministère
104	Intégration et accès à la nationalité française	Ministère de l'intérieur
111	Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail	Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social
112	Impulsion et coordination de la politique d'aménagement du territoire	Services du Premier ministre
119	Concours financiers aux communes et groupement de communes	Ministère de la réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique
120	Concours financiers aux départements	Ministère de la réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique
121	Concours financiers aux régions	Ministère de la réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique
122	Concours spécifiques et administration	Ministère de l'intérieur
122 DGD Biblio- thèques	Concours spécifiques et administration	Ministère de l'intérieur
129 (MILDT)	Coordination du travail gouvernemental	Services du Premier ministre
148	Fonction publique	Ministère de la réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique
161	Intervention des services opérationnels	Ministère de l'intérieur
165	Conseil d'Etat et autres juridictions administratives	Services du Premier ministre
169	Reconnaissance et réparation en faveur du monde combattant	Ministère de la défense
172	Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires	Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
207	Sécurité et éducation routières	Ministère de l'intérieur
209	Solidarité à l'égard des pays en développement	Ministère des affaires étrangères
216 (action sociale)	Conduite et pilotage des politiques de l'intérieur	Ministère de l'intérieur
216 (contentieux)	Conduite et pilotage des politiques de l'intérieur	Ministère de l'intérieur

216 (formation)	Conduite et pilotage des politiques de l'intérieur	Ministère de l'intérieur
218	Conduite et pilotage des politiques économique et financière	Ministère de l'économie et des finances
232	Vie politique, culturelle et associative	Ministère de l'intérieur
301	Développement solidaire et migrations	Ministère de l'intérieur
303	Immigration et asile	Ministère de l'intérieur
307	Administration territoriale	Ministère de l'intérieur
307 (assistance technique FEDER)	Administration territoriale	Ministère de l'intérieur
333	Moyens mutualisés des administrations déconcentrées	Services du Premier ministre
724	Opérations immobilières déconcentrées	Ministère de l'économie et des finances
743	Pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre et autres pensions	Ministère de l'économie et des finances
754	Contribution à l'équipement des collectivités territoriales pour l'amélioration des transports en commun, de la sécurité et de la circulation routières	Ministère de l'intérieur
833	CAS Avances sur le montant des impositions revenant aux régions, départements, communes, établissements et divers organismes	Ministère de l'économie et des finances
Fonds Européens	FEDER régional 2000-2006 et 2007-2013 (compétitivité et emploi)	Géré par le Ministère de l'intérieur
	FEDER coopération territoriale européenne (international - alpine space) 2000-2006 et 2007-2013	Géré par le Ministère de l'intérieur
	FEDER plan Rhône (plurirégional)	Géré par le Ministère de l'intérieur
	FEDER : Objectif compétitivité régionale et emploi (2007-2013)	Géré par le Ministère de l'intérieur